

Année universitaire 2022/2023

Mission complémentaire | Doctorant contractuel*

FOMULAIRE DE CANDIDATURE

- Mission de diffusion de l'information scientifique*
- Mission de valorisation des résultats de la recherche*
- Mission d'expertise – ANIMA75***

Composition du dossier de candidature

- le présent formulaire de candidature, dûment complété/signé
- 1 lettre de motivation
- 1 CV
- 1 résumé du projet de thèse
- Et, pour les candidats inscrits en 3e année de doctorat en 2022/2023 :
1 attestation de validation de la formation « Concepteur de projet » niveau B

Dépôt d'une candidature

- Dossier de candidature, complet, à envoyer en un seul fichier PDF (contenant l'ensemble des pièces dans l'ordre) intitulé « NOM.Prenom.ANIMA75.22-23 », par voie électronique uniquement, à financement.doctorat.drive@u-paris.fr, **au plus tard le 6 juillet 2022 – 17h00**

NOM et Prénom du candidat :

N° de l'Ecole Doctorale :

(*) cf. annexe p.4

**MISSION COMPLEMENTAIRE ANIMA75 - DOCTORANT CONTRACTUEL
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023**

DOCTORANT

Nom patronymique (nom de naissance) Prénom

Nom d'usage

Date et lieu de naissance

Adresse personnelle

Numéro de téléphone Portable

Adresse mail :

Date de la première inscription en doctorat :

Université d'inscription en doctorat :

CONTRAT DOCTORAL

Dates d'effet (indiquées dans le contrat doctoral – *article 'Durée du contrat'*) :

Etablissement employeur :

DOCTORAT

N° de l'Ecole Doctorale :

Nom du directeur de thèse

Intitulé du laboratoire d'accueil.....

Sujet de la thèse :
.....
.....

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :
sollicite mon recrutement en qualité de doctorant.e contractuel.le chargé(e) d'une mission complémentaire ANIMA75 figurant dans l'état ci-après dûment complété de tous les avis et signatures, sous réserve d'avis favorable du Collège des Ecoles Doctorales et HDR et accord de la présidente de l'université.

Date et signature (doctorant.e contractuel.le) :

----- Partie réservée à l'administration -----

AVIS DU PRESIDENT DE LA COMMISSION : accord refus

Date :
Signature :

INFORMATIONS ET AVIS SUR LA MISSION PROPOSEE ¹

Valorisation

Expertise

Diffusion

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom de l'établissement et nom du responsable	Adresse de l'établissement d'accueil	Responsables des missions	Mail des responsables des missions	Téléphone des responsables des missions
ANIMA75 Université Paris Cité Responsables des missions : Isabelle LE PARCO Chrystophe FERREIRA	Isabelle Le Parco Université Paris cité- Bâtiment Buffon, 15 rue Hélène Brion 75205 PARIS Chrystophe Ferreira, Université Paris Cité, faculté de médecine site Cochin, 24, rue du fbg St Jacques 75014 Paris	Isabelle LE PARCO Chrystophe FERREIRA	isabelle.leparco@ijm.fr chrystophe.ferreira@u-paris.fr	01 57 27 81 77 01 44 41 25 37

Directeur de thèse

Avis ² :

Nom-Prénom :

Signature :

¹ mission d'un an, renouvelable / maximum de 32 jours de travail effectif par an – détail de la mission : voir fiche de poste

² précisez si l'avis est favorable, réservé, ou défavorable

ANNEXE

MISSIONS COMPLEMENTAIRES HORS ENSEIGNEMENT

Le doctorant contractuel peut, en plus de son activité de recherche, être chargé d'une mission complémentaire (cf. art. 5 du décret du 2009-464 du 23 avril 2009 modifié en 2016).

Quatre types de mission sont possibles :

- **Enseignement** dans le cadre d'une équipe pédagogique, pour un service annuel au plus égal au tiers du service annuel d'enseignement de référence des enseignants-chercheurs, défini à l'article 7 du décret du 6 juin 1984 ;
- **Diffusion de l'information** scientifique et technique pour une durée annuelle maximale de 32 jours ;
- **Valorisation des résultats de la recherche** scientifique pour une durée annuelle maximale de 32 jours ;
- **Expertise** effectuée dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation pour une durée maximale de 32 jours.

Conditions pour postuler aux missions

Etre bénéficiaire d'un contrat doctoral et obtenir l'accord du directeur de thèse et de l'école doctorale.

Les missions hors enseignement sont réservées aux doctorants contractuels (décret du 23 avril 2009 modifié en 2016).

- les doctorants contractuels inscrits en 1ère, 2ème ou 3ème année de doctorat **à la rentrée 2022/2023** peuvent candidater mais pour certaines missions (ANIMA75 notamment) les D1 sont prioritaires.
- les étudiants qui n'ont pas encore la confirmation d'avoir obtenu un contrat doctoral peuvent candidater (in fine, seuls les doctorants ayant signé un contrat doctoral régi par le décret susmentionné pourront se voir attribuer la mission complémentaire définitivement).

Précisions

La mission complémentaire d'expertise ANIMA75 est exclusivement réservée aux étudiants bénéficiaires d'un contrat doctoral (décret susmentionné).

Les étudiants dont la thèse est financée par un autre financement (CDD, CIFRE, financement étranger, etc.) ne sont pas éligibles.

En cas de doute sur l'éligibilité d'une candidature, il est vivement recommandé de contacter, avant l'envoi du dossier de candidature, l'Equipe Financements, contrats doctoraux et missions complémentaires du CED, à : financement.doctorat.drive@u-paris.fr

Les doctorants contractuels inscrits dans un autre établissement universitaire peuvent être recrutés mais les doctorants contractuels inscrits à Université Paris cité sont prioritaires lors du recrutement pour les missions complémentaires.

Les doctorants contractuels inscrits dans un autre établissement universitaire (employeur) peuvent obtenir une mission complémentaire à Université Paris Cité. Une convention entre l'établissement employeur et l'établissement d'accueil (qui vous a recruté pour la mission complémentaire) doit être mise en place dans ce cas.

Notification d'attribution de la mission

Les décisions d'attribution seront transmises par mail, par le CED, que les candidats soient retenus ou non.

CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet doit être envoyé **avant le 6 juillet 2022**, par mail uniquement, en un seul fichier PDF (contenant l'ensemble des pièces dans l'ordre – cf. p1) et intitulé « **NOM.prénom.ANIMA75.22-23** », à :

financement.doctorat.drive@u-paris.fr

*Le dossier doit être complet et comporté toutes les signatures demandées.
Tout dossier incomplet ou transmis hors délai sera irrecevable.*